



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Ville de Saint-Colomban possède désormais son abri d'abrasifs

Saint-Colomban, le 18 décembre 2014 – C'est suivant un engagement fait lors de la campagne électorale que le maire de Saint-Colomban, monsieur Jean Dumais, ainsi les conseillers municipaux ont tout mis en œuvre pour que soit construit cet automne un abri pour les abrasifs d'hiver. Situé au garage municipal, cet abri en forme de dôme a été construit sur une solide fondation compactée, dont la surface de roulement est un asphalte à surface étanche, et ce, afin d'éviter l'infiltration des eaux salées dans le sol.

Un important investissement

« Le conseil est très fier de cette réalisation puisqu'auparavant, les produits abrasifs tendaient à s'écouler directement vers la nappe phréatique avec des conséquences probables sur l'environnement. Désormais, ce système muni d'un bassin de rétention permet d'accumuler de façon étanche les eaux résiduelles salées. J'aimerais saluer le travail des employés du Service des travaux publics qui ont travaillé d'arrache-pied pour que ce dôme soit prêt avant la saison hivernale! », a déclaré monsieur Dumais. Budgété au coût de 750 000 \$, ce dôme d'une grandeur de 25 mètres par 33 mètres, et d'une superficie de 825 m², permet d'entreposer, de charger et de distribuer facilement le sel et le sable servant d'abrasif pour les routes de Saint-Colomban.

Quelques mots sur la Ville de Saint-Colomban

Ville de plus de 14 000 habitants, Saint-Colomban a été fondée vers les années 1820 par des colons irlandais. Depuis 2010, Saint-Colomban a obtenu son statut de Ville. Elle est située à 50 minutes au nord de Montréal, près des autoroutes 50 et 15 de même qu'à proximité des routes 158 et 117. Faisant partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, la ville s'étend sur une superficie de 95 km carrés. Saint-Colomban est un endroit en pleine nature, avec ses grands espaces et sa forêt, laquelle occupe plus de 85 % de la superficie totale du territoire. Plusieurs lacs s'y trouvent de même que les rivières Bonniebrook, Bellefeuille ainsi que la rivière du Nord. C'est avec une préoccupation de respect de la nature et de l'environnement que *La nature habitée* est devenu le slogan de la Ville de Saint-Colomban. Pour obtenir plus d'informations sur la Ville, consultez le site Internet à l'adresse www.st-colomban.qc.ca ou le site Facebook à l'adresse www.facebook.com/Ville.Saint.Colomban.

- 30 -

Information

450 436-1453 / info@st-colomban.qc.ca